

RAPPORT

Accident survenu le 3 octobre 2009 à l'avion immatriculé F- PRFK

Evénement :	perte de contrôle en vol lors d'un virage à forte inclinaison et à faible hauteur, collision avec le sol.
Cause identifiée :	décision d'effectuer des manœuvres acrobatiques à faible hauteur.

Conséquences et dommages :	pilote décédé, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Lancair 235, construction amateur, CNSK valide jusqu'en février 2010.
Date et heure :	samedi 3 octobre 2009 à 17 h 50.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Montpellier Candillargues (34).
Nature du vol :	local.
Personne à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 82 ans, PPL (A) de 1956, PPA de 1963 périmé, FI (A) de 1983, UL de classe multiaxe 1993, PPL (H) de 1995, environ 16 000 heures de vol, 320 heures sur type dont 15 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	AD Montpellier Méditerranée situé à 5 NM à l'ouest du lieu de l'accident : vent 190° / 7 kt, CAVOK, température 23 °C, température du point de rosée 13 °C, QNH 1014 hPa. présumées sur le site de l'accident : vent 330° / 4 kt, visibilité 9 km, BKN à 8 000 pieds, température 14 °C, température du point de rosée 9 °C, QNH 1020 hPa.

CIRCONSTANCES

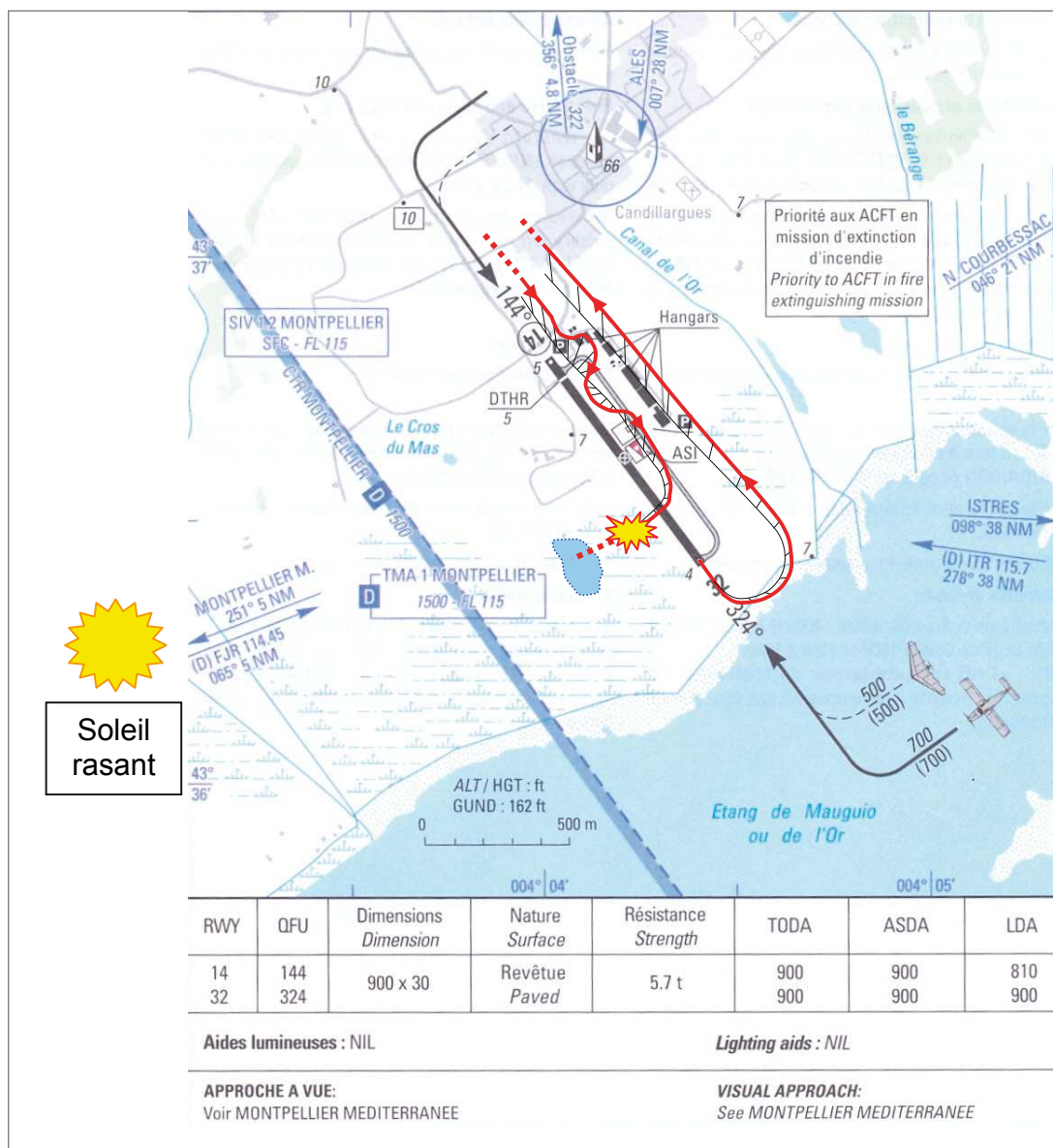
Le pilote décolle sur la piste 14 de l'aérodrome de Montpellier Candillargues pour un vol local. Des témoins au sol expliquent qu'il prend peu de hauteur, vire à gauche et débute une branche vent arrière sur une trajectoire plus proche de la piste que celle du circuit d'aérodrome normal. Ils l'entendent survoler les hangars de l'aérodrome puis le voient revenir en sens inverse entre la piste et les hangars, toujours à faible hauteur. L'un d'eux observe l'avion « monter en chandelle ». Un autre le voit faire « des figures acrobatiques » dont la description peut correspondre à un tonneau barriqué. L'avion vire à droite puis descend en piqué, à faible hauteur et en forte inclinaison à droite. L'aile droite heurte le sol près de la piste et se détache du fuselage. L'avion

rebondit et est projeté à une quarantaine de mètres en avant. Après avoir franchi le grillage bordant l'aérodrome, il s'immobilise dans un étang de faible profondeur. Les témoins n'ont pas entendu de changement de régime du moteur avant la collision.

L'examen du site et l'épave montre le moteur et l'extrémité de l'aile droite ont heurté le sol simultanément, confirmant une forte inclinaison à droite et une importante assiette à piquer. Le train d'atterrissage gauche est rentré et verrouillé dans son aile. L'irisation de l'eau ainsi qu'une odeur caractéristique autour de l'épave indiquent la présence de carburant à bord.

Le pilote volait depuis 1994 sur cet avion. Il en était devenu propriétaire en 2002 et assurait lui-même la maintenance. Des témoins précisent qu'il avait l'habitude de réaliser des manœuvres à faible hauteur au-dessus de l'aérodrome au début ou à la fin de ses vols. Lors sa dernière évolution en virage à droite, il a pu être gêné par le soleil rasant.

Le corps du pilote n'a pas été autopsié.



trajectoire de l'avion décrite par les témoins